



*Au service  
des peuples  
et des nations*

Programme des Nations Unies pour le Développement  
Madagascar

Titre du projet : Assistance préparatoire au processus électoral  
Rapport annuel consolidé du volet élection – 2016

---

Award ID : 00087360 Output 00101295  
Award ID : 00099549 Output 00102837

Durée du projet : 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2016

Effet CPD/UNDAF : Les institutions publiques, la société civile et les médias, aux niveaux central et décentralisé, s'acquittent de leurs rôles et rendent compte, contribuant ainsi à la gouvernance pacifique qui protège les droits de l'homme.

Produits CPD : Les institutions démocratiques et les acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit ont des attributions claires, des ressources et des capacités appropriées, exercent leurs fonctions de façon efficace et transparente et facilitent l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne.

Total Budget : 872.000 USD

Agences de mise en œuvre :

- Ministère de la Justice
- PNUD

K

D

## Synthèse du rapport annuel

### 1. Mise en œuvre des produits

**Produit du CPD 2 : Les institutions démocratiques et les acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit ont des attributions claires, des ressources et des capacités appropriées, exercent leurs fonctions de façon efficace et transparente et facilitent l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne.**

- **Indicateur 2.2.** Nombre d'institutions et acteurs (y compris le Parlement et l'organe de gestion des élections) disposant d'outils et de compétences nécessaires à l'exercice de leurs missions et à la promotion de la participation citoyenne y compris les femmes et les jeunes
- **Baseline septembre 2016 : 6**
- **Cible annuelle décembre 2016 : 7**
- **Valeur actuelle : 7**
- **Réalizations marquantes dans cet Output :**

- o Disponibilité d'un projet de cadre légal réactualisé et harmonisé

Après la consultation des parties prenantes au processus électoral, réalisée à travers trois ateliers sectoriels (Organisations de la société civile, Partis politiques et Institutions) et l'organisation en aval d'une rencontre pour la consolidation des recommandations formulées au cours des activités en ateliers sus invoqués, les axes de réforme ont été présentés dans un « Document stratégique pour une amélioration de l'encadrement juridique du processus électoral Malgache ». Ce document a été validé par la CENI au cours des séances des 16 et 19 décembre 2016.

La consultation en amont des parties prenantes au processus électoral et l'expérience partagée du droit comparé et des bonnes pratiques électorales, ont été déterminantes dans le succès de l'activité.

- o Nombre d'initiatives mises en œuvre découlant de la stratégie de communication de la CENI

Le document cadre qui porte le titre de « Stratégie globale de communication institutionnelle de la CENI » a fait l'objet des sessions de validation à la CENI les 5 et 7 décembre 2016. Les initiatives projetées dans le document seront mises en œuvre en 2017 - 2018 dans le cadre du Projet de Soutien au Cycle Électoral de Madagascar (SACEM). Cependant, par anticipation et dans le cadre du présent Projet, deux activités ont été réalisées : (1) la CENI a déployé, en couplage avec la sensibilisation et l'éducation civique électorales, une activité d'information des électeurs et des autres parties prenantes au processus électoral pour inciter les citoyens à s'inscrire sur la liste électorale au cours de l'opération de révision annuelle du fichier électoral (réalisation et diffusion des communications de la CENI sur l'opération sous forme de Spots et Clips radio-télévisés, des messages sur le matériel de propagande et dans une Chanson audio). L'opération lancée à Tuléar le 1<sup>er</sup> décembre 2016 a été couverte par plusieurs médias. (2) La communication réalisée sur le partenariat CENI-PNUD, matérialisé dans les opérations de migration des données des électeurs dans l'environnement Oracle et de révision annuelle des listes électorales, jettent les bases d'un travail professionnel et transparent qui contribue au raffermissement de la confiance des parties prenantes dans l'administration électorale.

F D

○ Disponibilité d'une stratégie de sensibilisation et d'éducation des électeurs

Le document porte le titre de « Stratégie nationale d'éducation civique électorale et sensibilisation pour le cycle électoral 2017-2019 ». Inspiré des leçons tirées du cycle électoral précédent, le document a fait l'objet des séances de validation à la diligence de la CENI, respectivement les 5, 16 et 19 décembre 2016.

○ Migration du fichier électoral sous ORACLE

Le grand intérêt porté à cette activité par la CENI par la mobilisation de ses Démembrements à l'échelle des Districts, le bon état du matériel informatique acquis dans le cadre du projet PACEM (recyclé dans le présent projet), ont été des facteurs déterminants pour atteindre les résultats escomptés.

○ Nombre des initiatives de sensibilisation/éducation des électeurs réalisés

A la suite de l'adoption du plan stratégique en date du 19 décembre 2016, les activités de sensibilisation et d'éducation des électeurs seront déployées en 2017-2018 dans le cadre du SACEM. En attendant, pour la révision des listes électorales en cours, la CENI a déployé des activités tant au lancement (caravanes motorisées, animations culturelles assurées par des musiciens et comédiens, déploiement des affiches et banderoles, images et photos sur des t-shirt et casquettes, articles dans la presse écrite et reportage dans la presse écrite) que pendant son déroulement (spots radiotélévisés, affiches déployées dans 59 Districts)

- 
- **les groupes cibles et les zones d'intervention :** (1) La CENI (dans ses structures organiques et opérationnelles) qui est dotée, d'une part, des Documents-cadre pour déployer des campagnes de communication et de sensibilisation (et éducation) électorales et, d'autre part, d'un outil informatique performant pour le traitement, l'entretien et la conservation des données électorales ; (2) Le Gouvernement et le Parlement qui disposent d'un recueil commenté portant propositions de réforme du cadre légal en matière électorale pour l'organisation des élections libres, démocratiques, transparentes et apaisées ; (3) Les parties prenantes au processus électoral, en particulier les électeurs, qui sont encouragés à s'inscrire sur les listes électorales au cours de l'opération de révision annuelle du fichier électoral qui court jusqu'au 31 janvier 2017.
  - **Remarques ou observations importantes éventuelles sur l'Output considéré :** (1) Pour garantir l'aboutissement du projet de réforme du cadre légal dans la cohérence, la proposition de mettre en place un « Groupe de travail interinstitutionnel » est à promouvoir. Ceci permettra la formulation, dans une synergie interinstitutionnelle et dans des délais compatibles avec les contraintes du calendrier électoral, des projets de textes législatifs et réglementaires requis. (2) Par ailleurs, l'appui des PTFs à la CENI sera requis pour le déploiement, à base des Documents-cadre stratégiques disponibles, des plans sectoriels de communication, de sensibilisation et d'éducation électorales qui prennent en compte, de manière spécifique, les défis de chaque étape du cycle électoral (révision du fichier électoral, inscription des candidats, campagne électorale, déroulement des scrutins, annonce et proclamation des résultats).
- K D

## 2. Mise en œuvre des produits du plan stratégique

### Produit du Plan stratégique 2.1 :

Parliaments, constitution making bodies and electoral institutions enabled to perform core functions for improved accountability, participation and representation, including for peaceful transitions

- **Indicateur 2.1.1c** : Extent to which capacity of the Electoral Management Body (EMB) to perform its functions, including: financial and operational planning, conducting operations for elections and referenda, voter information and stakeholder outreach to hold credible and inclusive elections, has improved.
  - Baseline 2015: 4= Capacity largely improved
  - **Cible annuelle 2016** : 4= Capacity largely improved
  - **Valeur actuelle 2016**: 4= Capacity largely improved Commentaire: L'ensemble des appuis déployés par le projet en 2016 a permis d'outiller la nouvelle CENI a mettre en œuvre son mandat.
- 
- **Indicateur 2.1.2 : Number of registered electors**
    - Baseline 2015: 8 484 714
    - Cible annuelle 2016 : 8 600 000
    - Valeur actuelle 2016: 8 673 485
    - Commentaire: Le dernier résultat de la RALE sera disponible au cours du premier trimestre 2017

### Nombre d'activités prévues pour l'année concernée :

- Nombre d'activités achevées : 07
- Nombre d'activités en cours : 01
- Nombre d'activités non commencées : 0

## 3. Prise en compte du genre

Pour renforcer l'exhaustivité du fichier électoral, les activités de sensibilisation qui découlent du Document-cadre du plan stratégique et qui seront déployées par la CENI dans le cadre du SACEM, ambitionnent de porter le taux d'inscription des femmes de 45,88% à 49%.

## 4. Coopération Sud-Sud

RAS

M  
D

## **5. Renforcement des capacités nationales**

Les capacités opérationnelles et matérielles de la CENI sont renforcées, en particulier dans la prise en charge des données des électeurs dans le nouveau système Oracle et le déploiement des activités de communication, de sensibilisation et d'éducation électorales.

## **6. Durabilité des résultats**

Les résultats atteints ont vocation à jeter les bases de la pérennisation des processus électoraux crédibles. Il en est ainsi des réformes du cadre légal à entreprendre pour promouvoir la gouvernance électorale, du nouvel environnement informatique de gestion du fichier électoral et du déploiement des plans stratégiques de communication, de sensibilisation et d'éducation civique électorales.

## **7. Les principaux problèmes rencontrés éventuels et les solutions trouvées**

- La collaboration entre les Consultants du projet et leurs répondants à la CENI n'était pas toujours fluide. Pour y remédier, le responsable du projet a mis à contribution la relation de confiance entretenue avec les autorités de la CENI pour insuffler un esprit de travail intégré aux équipes techniques des deux institutions.
- Pour rapprocher l'agenda et le calendrier de travail avec l'UE qui travaillait en parallèle sur une matière qui touche un des volets du projet de réforme du cadre légal (réglementation du financement des campagnes électorales), les managements du PNUD et de la Délégation de l'UE ont facilité des rencontres techniques d'harmonisation des travaux.
- La CENI considère que les livrables de communication et de sensibilisation au lancement de la RALE (révision des listes électorales) étaient insuffisantes. A l'avenir, le projet veillera à associer la CENI pour la finalisation des spécifications techniques du service ou d'un bien à acquérir sur financement du projet ainsi que, le cas échéant au titre d'observateur, dans le panel de l'évaluation des offres.
- Le nombre des grandes affiches produits pour la RALE était en décalage avec les panneaux publicitaires disponibles. A l'avenir, ces deux services devront être attribués à un même prestataire.

## **8. Perspectives pour l'année prochaine**

Les bases jetées par le résultat du projet seront amplifiées en 2017-2018, dans le cadre du projet SACEM (Soutien au Cycle Électoral de Madagascar) à travers les composantes suivantes : (1) Appui à la fiabilisation et la crédibilisation de la liste électorale, (2) Cadre légal, (3) Communication, éducation civique électorales et (4) Appui aux opérations électorales.

## **9. Leçons apprises, bonnes pratiques et innovations**

- **Leçons apprises :**
- Compte tenu de l'envergure de des chantiers engagés et de leur caractère sensible, il a été recommandé de changer la modalité d'exécution du projet en DIM. Cela a permis aussi au projet de délivrer rapidement, conformément aux exigences liées au calendrier de mise en œuvre.

M

D

- Le raffermisssement du partenariat PNUD-CENI qui passe par l'assistance technique est plus efficace lorsque les travaux intégrés en équipe sont promus. Pour ce faire, l'installation des services techniques des deux institutions dans les mêmes bâtiments est à encourager.

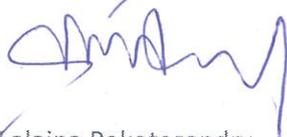
- **Bonnes pratiques :**

Innovations (approches, collecte analyse de données etc.): La mise à contribution des parties prenantes au processus électoral à travers des ateliers de consultation, tant dans le projet de réforme du cadre légal que dans l'ajustement des fondamentaux du processus électoral.

### **10. Observations**

RAS

Etabli par



Lalaina Rakotozandry  
Chargé de programme Gouvernance

Approuvé par



Marie Dimond  
Représentant Résident Adjoint  
en charge du Programme

